

Monsieur le Préfet de Maine et Loire
Direction de l'inter ministérialité et du développement
durable
Bureau des ICPE et de la protection du patrimoine
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Nos réf. : 0078/ED/2013

Nantes, le 20 février 2013

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier du GAEC des Sources au Puiset-Doré en vue de procéder à la réorganisation et à l'extension d'un élevage porcin d'une capacité de 1684 animaux équivalents porcs.

Le projet respecte les objectifs du SAGE en matière de fertilisation phosphorée (disposition QE 11 du PAGD) et l'article 10 du règlement du SAGE en matière de limitation des ruissellements et d'érosion des sols.

Le bureau de la CLE souhaite cependant que l'arrêté préfectoral prévoit des dispositions assurant le maintien des bandes enherbées de 10 m, celui des haies, leur qualité et leur entretien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Présidente du SAGE Estuaire de la Loire